

Séminaire national SAGE & adaptation au changement climatique

24 et 25 septembre 2018 à Orléans



Quel rôle du SAGE dans la gouvernance de l'eau, à l'aune du changement climatique ?

Laure Semblat FNCCR

La problématique:

Perception?

Mobilisation de l'outil vis-à-vis d'objectifs:

- Anticiper les pressions
- Prioriser les usages

Objectif:
Préservation
de la
ressource

Acteur:
Les
collectivités

Outil:
SAGE

La perception de l'outil SAGE

Ce que l'on attend:

- Un outil de connaissance, d'état des lieux et de programmation
- Un outil permettant une concertation locale ouverte et transversale
- un engagement et portage politique local
- Une nécessaire appropriation
- Connaissance, sensibilisation aux usages et leurs compatibilités à court et moyen termes
- Priorisation; selon quels critères?
- Evaluation des risques
- Anticipation (SCOT, PLU)

Ce que l'on perçoit, notamment des points de vue de l'aménagement du territoire, de l'urbanisation, du développement économique:

- Usage = menace, dégradation
- CLE ⇔ avis défavorable
- Industrie = nuisance olfactive, sonore, visuelle
- Responsabilité vis-à-vis de l'eau
- Cycle de 6 années décalé avec les mandatures locales
- Antagonisme permanent entre activités anthropiques et préservation des milieux

La perception de l'outil SAGE

Les conséquences:

- Difficultés à mobiliser les acteurs locaux,
- Craintes de la cellule d'animation d'épuiser les quelques bonnes volontés d'ores et déjà engagées
- Limites opérationnelles: émergence en parallèle du SAGE de « charte des producteurs d'eau », de « convention de bonne gestion de l'eau »...
- Inertie, quelle efficience face aux enjeux de courts termes (stress hydrique? Dégradation de la qualité de l'eau, des milieux?, enjeux juridiques,,,,,,)

Mobilisation de l'outil pour anticiper les pressions

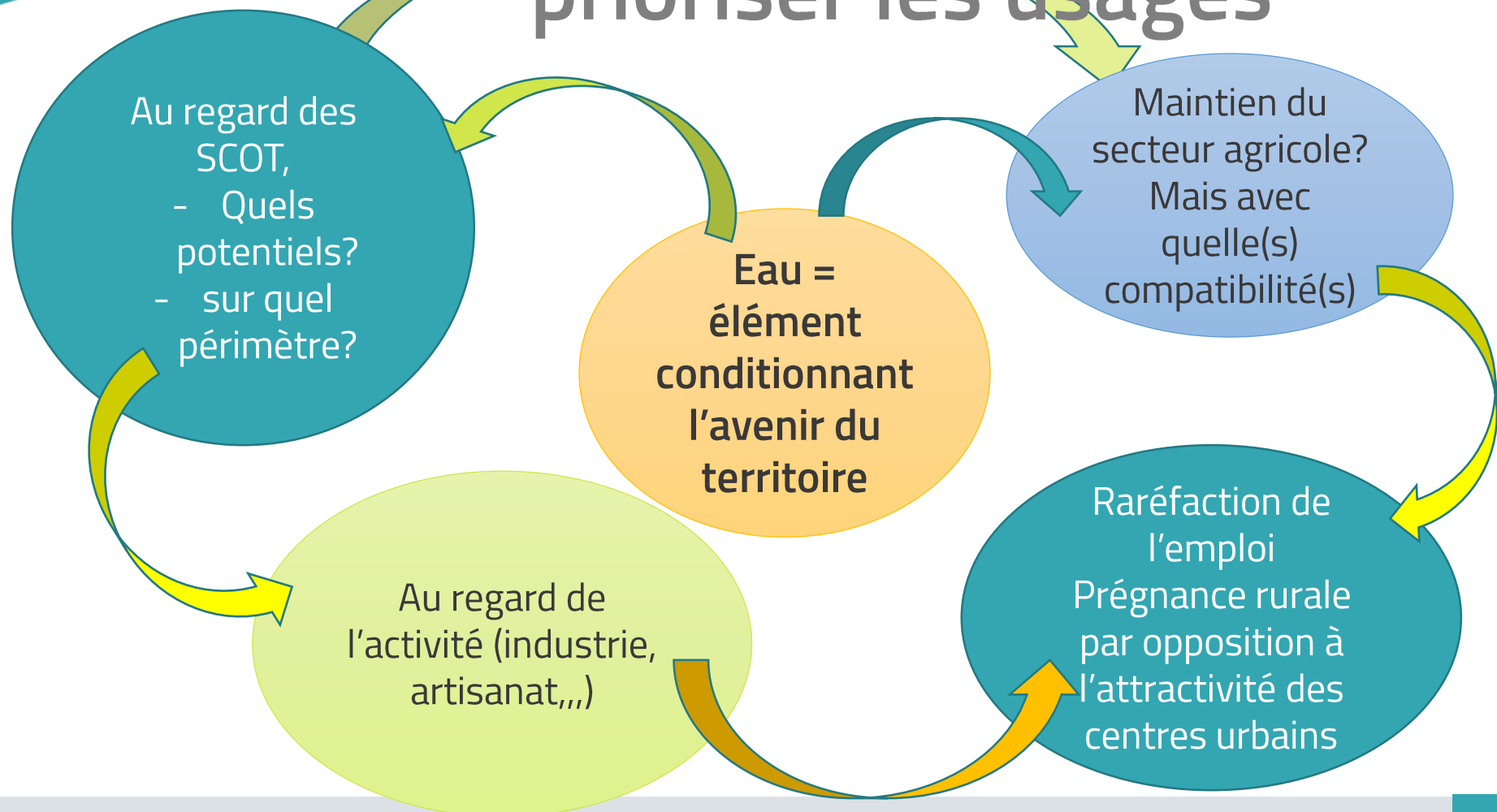
Malgré l'inertie du dispositif:

- La construction collective d'un SAGE aboutit et répond
 - aux besoins de connaissances
 - aux identifications des pressions (qualitatives/quantitatives) et corrélation avec les usages (agriculture, urbanisation, industrie, artisanat, loisir,,,,)
 - à la définition d'objectifs ambitieux, mais sous une forme d'engagements collectifs

Sur la forme

- PAGD ? « énoncés très généraux imposés par un méta-niveau et dont le sens local reste à produire par une délibération collective »
- Concertation ouverte et transversale mais en comité(s) parfois « peu exhaustif(s) » de la diversité des intérêts sur le bassin,
- Prégnance technicienne

Mobilisation de l'outil pour prioriser les usages



L'eau n'est plus un enjeu uniquement environnemental!

Les réflexions qui en résultent (pour les élus):

- SAGE ⇔ Etat des lieux et mise en perspective
 - SAGE ⇔ outil de programmation et de partage, mais sous réserve de
 - Répondre aux incohérences de périmètres d'approche (superposition de plusieurs SAGE sur un même SCOT, SCOT totalement figé du fait de la mise en compatibilité /SAGE)
 - Adopter des cycles temporels compatibles avec les renouvellements des mandatures
 - Offrir de la lisibilité => Permettre à l'outil une durée de programmation >6 ans
 - Ne plus opposer Milieux/ressources et activités anthropiques
 - Compenser les impossibilités d'aménagement/extensions - du fait de la préservation des milieux - en étant force de propositions
 - Inverser la posture ERC? Créer du lien entre (élus du) territoires,
- ⇒ SAGE = outil de genèse de solidarités territoriales (notamment en ressources fiscales résultant des fruits de l'aménagement et de l'attractivité)
- ⇒ Eviter les schémas « poumon vert » « dortoir » par opposition aux grands pôles urbains

Les réflexions qui en résultent (pour les techniciens):

- Pragmatisme et recherche de réussite à terme (proposer des ouvertures et à contenir certaines ambitions)
- Expertise, force de propositions (et non de « limitation », évitement,) et d'innovation (notamment vis-à-vis de secteurs à forte inertie et cloisonnés)
- Force de frappe concilier animation et [lorsque c'est nécessaire] réalisation
- Force de mobilisation des acteurs publics locaux tant à l'amont qu'à l'aval du bassin versant
- Rechercher une implication des acteurs dans leur globalité, assumer l'exhaustivité des représentations

concilier sans opposer activités anthropiques,
pérennité, attractivité => Considérer les priorités d'élus

- Recueillir l'expression et les besoins (notamment sociétaux) **en amont**, pendant et **en fin de démarche** => processus ascendant
- Démocratiser, simplifier les indicateurs de performances des SAGE (il ne s'agit pas d'éléments destinés aux seules autorités environnementales)

Les réflexions qui en résultent (pour le monde économique et la société civile):

- Eviter l'expression de crainte de mesures exigeantes défavorables au développement de l'activité et des projets (aménagement et développement du territoire, pratiques agricoles ou industrielles)
- Eviter le renforcement des anticipations défensives des acteurs
- Etre force de propositions quant aux demandes => Elargir l'angle d'approche, le périmètre d'étude MAIS être en mesure de répondre à toutes les échelles, même individuelles
- Engager des concertations locales en parallèle aux décisions collectives: une décision collective => un engagement et un respect des engagements à l'échelle individuelle => RESPONSABILISATION pour pérenniser l'activité
- Ne pas opposer les forces de frappe entre elles, la notion de partage => dialogue et non affrontement
- Communication, sensibilisation => sur la valeur et la rareté de l'eau, des milieux => RESPONSABILISATION à l'échelle individuelle

Les réflexions qui en résultent (pour l'autorité administrative):

- Eviter le sentiment de forçage (capacité à s'imposer ou à imposer un acteur) et la mise en tension
- Eviter le sentiment de dépendance entre acteurs
- Arbitrage, mais privilégier l'anticipation

Les réflexions finales qui en résultent:

- SAGE: Un outil majeur, nécessaire, à valoriser et INTEGRER
- Une approche de la gouvernance à revoir?
- Privilégier la stratégie et non la tactique
- Identifier les individus clefs sur lesquels appuyer la dynamique de la démarche
- Redonner **aux élus une place centrale** dans l'anticipation de la gestion, la valorisation et le développement de leur territoire
 - Des priorités identifiées au regard de l'intérêt général
 - Des réponses à chaque échelle et à chaque acteur
 - Sans systématiquement opposer, réglementer, imposer
 - En modérant les tensions juridiques, financières édictées par les directives
 - Corréler SAGe et SLGRI, à l'aune du changement climatique, des enjeux d'urbanisme et finalement de résilience des territoires au sens large,,,,,,,,,

Je vous remercie

FNCCR

<http://www.fnccr.asso.fr/>

Laure SEMBLAT l.semblat@fncc.asso.fr